

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR DOSSIER D'AIDE JURIDICTIONNELLE

EN 2 EXEMPLAIRES OU PAR COURRIEL :

- Copie de votre pièce d'identité ou passeport** + celle de votre éventuel compagnon et/ou celle de toute autre personne vivant au même domicile
- Copie intégrale de votre livret de famille** (si existant)
- Copie de votre dernier avis d'imposition** + celui de votre compagnon ou de toute autre personne vivant au même domicile
- Copie de vos trois derniers bulletins de salaire**
- et/ou Attestation Pôle emploi** (pour les trois derniers mois)
- et/ou dernier Relevé CAF attestant du RSA perçu** (pour les trois derniers mois)
- et/ou dernier Relevé CAF attestant de l'allocation spécifique de solidarité aux personnes âgées (ASPA)**, et autres allocations le cas échéant (pour les trois derniers mois)
- Situation financière et patrimoniale** faite impérativement sur l'imprimé prévu à cet effet (en cas de déclaration d'absence totale de ressources, justification de vos moyens d'existence)
- Les mêmes documents doivent être fournis par votre compagnon ou toute autre personne vivant au même domicile que vous.
- Un justificatif de domicile** (selon votre situation) :
 - Ou Copie du Bail ou quittance de loyer**
 - Ou Courrier attestant que vous êtes propriétaire de votre maison / appartement**
 - Ou Attestation d'hébergement** du propriétaire avec copie de sa carte d'identité recto verso
- Dernier relevé de la CAF**
- Convocation**
- Attestation de votre assurance protection juridique (prise en charge ou pas des honoraires d'avocat)
- Certificat de scolarité uniquement pour les enfants majeurs
- Copie du Jugement allouant une pension alimentaire

